

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CORPORATION NUVOLT ANNONCE UNE PROLONGATION DE L'ÉCHÉANCIER DE CLÔTURE DE SON PLACEMENT PRIVÉ AINSI QU'UN FINANCEMENT AUPRÈS D'INVESTISSEMENT QUÉBEC

Lévis, Québec, 15 novembre 2010. **Corporation Nuvolt inc.** (TSX-V: NCO) ("Nuvolt") annonce qu'elle a reçu une approbation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX pour prolonger l'échéancier de clôture de son placement privé en cours jusqu'au 14 décembre 2010. Le placement privé de 3M\$ annoncé le 15 juin dernier a permis jusqu'à maintenant l'émission de 7 600 000 Unités pour un produit total de 760 000 \$.

De plus, Nuvolt annonce qu'elle a obtenu un prêt d'Investissement Québec, au montant maximum de 450 000 \$, issu du *Programme Renfort*, visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes. Le prêt porte intérêt à 12% annuellement et est remboursable lors de l'encaissement provenant du placement privé en cours, excédant le premier 150 000 \$ clos après le 29 octobre 2010, ou de toute autre levée de fonds, ou au plus tard le 30 juin 2011.

À propos de Nuvolt

Nuvolt a développé une expertise spécialisée dans la gestion des défaillances électriques, la qualité de l'onde, la détection et la neutralisation des courants de fuite et les systèmes de monitoring de réseaux électriques.

Nuvolt a consacré beaucoup d'énergie et d'investissement au développement du projet SMARTSCAN car celui-ci constitue un produit facile à utiliser, qui peut être distribué par des réseaux de distributeurs indépendants oeuvrant dans des secteurs spécialisés comme des secteurs agricoles, commerciaux et industriels.

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont basés sur les attentes actuelles de la direction. Nous prions le lecteur de noter que ces énoncés prospectifs sont assujettis à une multitude de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les circonstances futures ou des événements pourraient différer de façon importante de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas accorder trop d'importance aux énoncés prospectifs contenus au présent communiqué de presse compte tenu que (i) les résultats pourraient s'avérer différents des conclusions, prévisions ou projections contenus dans les énoncés prospectifs; et (ii) certains facteurs importants ou hypothèses dont on a tenu compte dans l'élaboration d'une conclusion ou la préparation d'une projection ou d'une prévision pourraient s'avérer inexacts. Ces énoncés ne sont exacts qu'à la date à laquelle ils sont rédigés, et nous n'assumons aucune obligation à revoir ces énoncés à la suite de tout événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour information, contacter :
Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction
Téléphone : (418) 833-0773
Télécopieur : (418) 833-4055